

Conseil d'école du 13 octobre 2022

F.Mathieu	A.Mareuil	M.Boudey	V.Luxe	M.Blondet	C.Bonnet	O.Valentin
+	+	+	ABS	+	+	+
A.Mareuil	C.Gendry	P.Calluaud	A.Turquin	S.Enique	E.Mendes	A.L.Febvre
+	+	+	+	+	+	+
RASED	C.Maisonneuve					

Monsieur Grau	Monsieur Bacles	Madame Bertin	Madame Raveau	Madame Parisot	Monsieur Noireaud	
EXC	EXC				+	
Madame Foucaud	Monsieur Corta	Monsieur Pouget	Madame Palito	Monsieur Cotto	Madame Hays	Madame Beaujour
+	+	+	+	+	+	+
Madame Droz- Vincent	Madame Gallochat	Madame Perié	Madame Pellacoeur	Madame Lagier	Monsieur Martin	
+	+	+	+	+	+	

Ouverture de la séance 18h07

Tour de table – secrétaire de séance

Approbation du compte rendu du conseil d'école du jeudi 9 juin 2022.

Vote contre le compte rendu ? Il y a 0 vote contre

Abstention : il y a 3 abstentions.

Vote pour : il y a 22 votes pour

– Vie de l'école :

Élections : résultats des élections

519 inscrits sur les listes électorales, 275 votants, 25 bulletins blancs ou nuls, 250 suffrages exprimés, soit un taux de participation de 52,99%. L'association treuil des filles obtient 7 sièges, la fédération FCPE obtient 5 sièges.

Maman : Y a t-il une prévision de vote électronique ?

Ca a été voté pour le 9 juin 2022.

Si la procédure est réalisable, elle sera adoptée dès l'année prochaine.

Effectifs :

308 élèves au 13 octobre 2022

308 élèves prévus pour la rentrée du 7 novembre, 1 inscription CE1, 1 radiation CM1

2 inscriptions non confirmées en CE1 pour le 7 novembre, 1 inscription CE1 prévue pour le 3 janvier 2023.

Les classes de CE1 sont débridées et ne sont plus bloquées à 24 élèves.

Mme Mendes doit fournir des prévisions d'effectif à la rentrée de 2023.

La prévision est estimée entre 350 et 450 élèves.

Il y a un grand turn over sur Lagord.

Mr Martin : j'étais à un autre conseil d'école. Donc j'ai dû arriver avec du retard.

Pourriez vous vous harmoniser avec l'école maternelle ?

Mme Mendes : nous pourrions programmer le conseil d'école le mardi.

Madame Gallochat: Pouvez vous prévoir une fluctuation d'enfants dans les prochaines années.

Mr Martin : Globalement on sait que le nombre d'enfants va progresser.

Monsieur Cotto: la nouvelle caserne des pompiers sera ouverte dans quelques années. Y a t-il des logements prévus ?

Mr Martin : non, pas de logements prévus

maman : on sait qu'il va y avoir des effectifs en progrès : y a t-il une anticipation prévue

Mr Martin : oui, (ouverture de classe et projet sur l'ensemble des structures alentours). Mais les difficultés rencontrées sont au niveau de la restauration scolaire par exemple.

Mme Mendes : la mairie avait anticipée l'ouverture de la 13ème classe. La non ouverture n'est pas du fait de la mairie. La carte scolaire obéit à un processus qui ne prend pas seulement en compte les effectifs.

Madame Gallochat : effectivement : 90 % des élèves mangent à la cantine et au péri-scolaire, il y a un très gros effectif.

Mr Noireaud : au centre, le problème ne porte pas sur les locaux mais sur l'encadrement.

Monsieur Cotto: quel est l'effectif à atteindre pour une ouverture ?

Mme Mendes : On peut considérer qu'avec les prévisions basées sur les nouveaux logements cet effectif est déjà atteint. Mais il n'y a pas eu de décision d'ouverture sur notre école.

Mr Martin : il y aura une ouverture de classe l'année 2023-2024, je ne m'avance pas beaucoup en disant cela.

Madame Pellacoeur : on ne veut pas s'accommoder de cette situation (29 élèves dans certaines classes).

Pouvons nous agir ?

Mr martin et Mme Mendes : nous n'avons pas de pouvoir à ce niveau. L' IEN va se mettre en relation avec la mairie suite à la réception des prévisions d'effectifs.

Projet d'école: Le projet d'école 2018-21 a fait l'objet d'un avenant. Il est maintenant à reconstruire en vertu du projet académique (bien être, réussite, aménagement et égalité des chances) 2022 - 2025 et en fonction des projets présentés par les écoles dans le cadre du dispositif « Notre école faisons-la ensemble » qui fera l'objet d'un point abordé ultérieurement dans cette séance. Le projet académique est sur le padlet de l'école , comme le dispositif.

- Règlement intérieur : Point à modifier sur les jeux de la maison.

Papa : pourquoi ? Ils sont interdits car racket, échange peu équitable...

maman : et les livres ? Ils sont tolérés.

Il y a une unanimité pour adopter la modification du règlement intérieur.

Ce point est modifié de façon collective pendant ce conseil d'école.

Débat autour du téléphone .

Modification de l'article 6 actée.

- Bilan de la coopérative :

Bilan de la coopérative scolaire par Olivier Valentin, le mandataire.

Chaque représentant de chaque association d'élèves peut consulter les comptes. La mairie donne une subvention de 10 euros par élèves. Et en plus elle est en charge du fonctionnement de l'école avec 35 euros par enfant et 5000 euros pour les projets dans l'école. Une demande d'augmentation de ce budget a été faite car il y a plus de classes depuis la rentrée, donc plus de projets.

La mairie paye aussi la piscine et le transport pour y aller.

Mr Martin : il faut prendre en compte les hausses d'électricité, de chauffage... le budget sera multiplié par 3 cette année, sur la dépense énergétique.

- Projet et sorties scolaires

Toutes les classes ont un projet culturel et sportif. Les projets sont harmonisés par niveau, mais pas forcément à l'identique.

- En ce qui concerne le budget projets coûteux, nous avons demandé cette année une augmentation de la subvention, en vertu de l'inflation, du nombre de classes, et des projets envisagés pour cette année. Pour impliquer les élèves, nous pensons organiser des actions.
- Les élèves de CP, CE1, CM1 vont à la piscine sur un cycle de 10 séances.
- Les élèves de CM1 et CM2 valideront le « Savoir rouler », les CE2 auront la possibilité de valider le permis piéton.
- Travaux et équipement informatique : Le 9 décembre 2019, a été initié sur l'école élémentaire un vaste projet de passage en mode flexible au niveau des postures enseignants, pratiques de classes, et modification des architectures et des assises.

Ce projet a été présenté à Monsieur le Maire, le 10 mars 2020, en compagnie de Mme Fiquet, adjointe en charge des affaires scolaires de l'époque. Puis à monsieur Bacles, adjoint en charge des affaires scolaires, lors de sa prise de fonction et de sa découverte de l'école.

Puis une troisième fois devant la commission petite enfance.

La crise sanitaire a retardé la mise en œuvre pour ce qui concerne les gros équipements et révélé des nouveaux besoins en matière de numérique, de façon à être prêt à fonctionner très vite à distance.

En 2021, l'école élémentaire a bénéficié du plan de relance numérique, avec un équipement de 112 tablettes, l'équipement wi fi du site (câblage et bornes). Pour que cet équipement fonctionne, il manque une solution MDM (pour harmoniser les applications sur toutes les tablettes en même temps), et des coques de protection pour les tablettes.

En ce qui concerne les coques de protection, c'est en cours. Je n'ai pas de nouvelles de la solution MDM, en dépit de plusieurs courriers.

Il est à noter que ce projet est un projet motivé par la mise en place d'indicateurs, qui ont montré les limites du mode frontal pour la réussite de tous les élèves, révélé des besoins de différenciation.

Parents : quelle est la répartition des tablettes dans l'école ?

Mme Mendes : Le numérique est au service de l'école flexible. Il n'y a pas eu davantage de tablettes malgré l'arrivée d'autres collègues, car il fallait que les collègues adhèrent à cette flexibilité.

- Nous investissons au minimum dans les manuels scolaires, le mobilier des classes est un minimum flexible, car les investissements en mobilier n'ont pas été réalisés. Nous avons été équipés de petit matériel , visualiseurs (financés par un projet région Nouvelle Aquitaine), des z-tool (27), des tabourets flexibles (27). Les services techniques ont aussi équipé certaines classes de plans hauts.

Mme Mendes : Tout le monde adhère aux classes flexibles (à son degré de flexibilité). Cela concerne les tâches à réaliser, le matériel utilisé, l'organisation des classes... l'objectif est l'autonomie de l'enfant , que les enfants deviennent acteurs de leur apprentissage (plus difficile à évaluer).

Maman : Il restait de l'argent, suite au Covid. Il reste de l'argent. Ce matériel de classe flexible peut il être payé par la coopérative ?

Mme Mendes : la coopérative ne paye pas ce genre d'investissement.

- En revanche le photocopieur est vraiment en mauvais état.
- Réponse : Il est en livraison mais il sera livré en décembre.
- L'investissement demandé peut paraître massif, mais il est rationnel, car fait vraiment état des

besoins, après une longue période d'observation et de fonctionnement sans équipement en nouveau mobilier.

La crise Covid 19 a révélé des besoins de communication différents, des modalités de réaction, d'évaluation, et un usage différent du numérique. L'équipement des élèves avec des tablettes numériques permet une pédagogie beaucoup plus différenciée en fonction des besoins élèves. Le numérique en soi n'améliore pas l'apprentissage, mais en revanche, ses avantages en matière d'apprentissage sont de permettre à chacun d'aller à son rythme, de se préparer à être un cyber-citoyen responsable.

- Covid 19, mesures sanitaires : au fil des protocoles, les modalités d'accueil peuvent changer, et dans tous les cas une continuité pédagogique sera mise en place.
- Concertation sur le projet « Notre école faisons la ensemble » proposé par le ministère. Ce projet doit être réalisé avec les partenaires de l'école : élèves, parents (représentants de parents), enseignants et collectivités territoriales.

Projet sur 5 ans maximum. (500 millions d'euros libérés sur le territoire)

L'organisation de cette concertation se déroulera de la manière suivante :

1. Concertation (évaluation diagnostique, déjà faite sur l'école flexible) JUSQU'EN DÉCEMBRE
2. Élaboration du projet
3. Demande de formation, d'investissement... EN AVRIL

Présentation des 3 thèmes et des groupes de travail (propositions):

- ° apport des sciences cognitives : bien être à l'école, égalité des chances et réussite, différenciation pédagogique
- ° aménagement de la cour de récréation : bien être à l'école
- ° lien CM2/6ème : fluidifier les parcours élèves pour la réussite de tous, apprendre à son rythme, se sentir accueilli et respecté.

Les groupes seront invités à collaborer par le biais d'un espace dès demain, les groupes seront composés de représentants de toute la communauté éducative, parents, enseignants, personnels de la mairie. Les élèves seront consultés et invités à s'exprimer, ils seront partie prenante du projet.

- Tous les parents seront informés de la concertation et invités à communiquer leurs propositions à leurs représentants.

Il y a un chef de projet qui appartient à tous les groupes, et participe aux réunions de collège.

- PPMS et plan vigipirate sécurité renforcée : plan vigilance attentat : passage du référent sécurité, et problème sur la visibilité du terrain herbeux et le fait que ce lieu public soit

accessible sur le temps scolaire.

L'école va proposer les aménagements.

– Questions diverses

MDPH : comment améliorer la transmission entre les niveaux ? Il y aura une interface web du ministère : livret scolaire inclusif.

Gestion des remplaçants : nous n'avons aucun pouvoir

Pause méridienne : 285 enfants qui mangent à la cantine. Des parents ont participé à ce temps.

Mr Noireaud : S'il devait y avoir un protocole COVID, on se confronterait à de grosses difficultés d'organisation à cause des gros effectifs.

FCPE : peut-on utiliser une parcelle du jardin partagé ?

Mme Mendes : cette parcelle existe. Mais il y a du travail à réaliser : qui s'en charge ?

Il peut y avoir une intervention en milieu scolaire mais de manière ponctuelle car c'est trop loin.

Maman : le président du jardin partagé est prêt à nous accompagner. L'arrosage peut se faire par des parents, sur roulement.

Surveillance de la récréation et sur le temps périscolaire : y a-t-il une prévention de faite ?

Mr Noireaud : à chaque problème, nous intervenons, nous menons l'enquête. Sur le temps du midi on ne peut pas faire 2 temps d'accueil cycle 2 et cycle 3 : cela génère quelques difficultés.

Alors nous restons à l'écoute. Ne pas hésiter à prendre contact avec nous en cas de problèmes.

Il y a toujours un adulte en visu sur les toilettes (lieu à « risque »).

enseignants : les enfants connaissent les règles. La prévention est faite.

Mme Mendes : depuis le covid, des parents ont changé leur appréhension de leur enfant face à la vie collective. Plus d'enfants pleurent en arrivant à l'école. Une crainte s'est développée de la part des parents, des enfants face au collectif.

Questions des parents :

Fête de l'école : il n'y a pas de spectacle, ce qui est regrettable.

Elle aura lieu le 23 juin 2023 (ou le 30 juin selon la maternelle).

Chorale et fête de l'école sont deux moments différents.

Pendant la fête : c'est un échange entre parents/enfants/enseignants, une fête en direction des enfants. Cette fête a un coût.

La chorale demande un gros investissement de la part des enfants. Ils ne peuvent pas enchaîner sur la fête de l'école.

Papa : je ressens un malaise entre maternelle et l'école primaire.

Mme Mendes : tout va bien entre les deux écoles, il y a une bonne communication, ne soyez pas inquiets.

La liste des sorties et intervenants par classe sera communiquée. 1 projet sportif et 1 projet culturel par classe.

Les parents demandent la communication des adresses mails des parents ayant donné leur accord : la base de données n'est encore actualisée, car tous les parents n'ont pas renseigné cette option.

Bon retour des familles sur la classe flexible et sur l'utilisation d' éducartable...

Les dates des prochains conseils d'école sont les 2 février et 8 juin

la séance est levée à 20h17.